

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 1 (1955)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles du pays

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Appel à nos chers abonnés et amis

Nous voilà au 10^e numéro du *Messenger Suisse de Paris* et à la fin des abonnements pour l'année 1955. Nous remercions tous les compatriotes qui nous ont encouragé de leur appui en s'abonnant depuis le 1^{er} n° et même plus tard. Nous les prions de se réabonner à partir de janvier 1956 en nous faisant parvenir le montant de 300 frs, prix inchangé de l'abonnement, au **Compte Chèque Paris 12 273-27**. *Le Messenger Suisse de Paris* doit être encouragé et poursuivi et il est indispensable que tous nos compatriotes prennent un nouvel abonnement car il est le seul trait-d'union qui peut lier tous les suisses de la région parisienne trop souvent dispersés et se trouvant aussi dans une ignorance quasi totale de la vie de notre colonie, de nos sociétés, de nos familles, sans citer les communiqués qui y paraîtront et qui nous feront connaître tout ce que nous devons savoir. Le journal appartient au Comité Central des Présidents de toutes les Sociétés Suisses de Paris. Ses éventuels bénéfices iront totalement aux sociétés de bienfaisance qui s'occupent de venir en aide à nos compatriotes besogneux, malades ou en âge avancé. Il est fait par des personnes qui donnent leur temps et leur travail absolument gratuitement et il compte sur la bonne volonté de nous tous pour vivre et prospérer. Nous vous rappelons les mots que notre Ministre en France M. Pierre de SALIS écrivait dans le 1^{er} numéro de notre Journal lors de sa parution : « Organe de liaison des Suisses de Paris entre eux, *Le Messenger Suisse de Paris* deviendra aussi le porte-parole de leurs aspirations, de leurs vœux comme de leurs appréhensions. Il en pourra transmettre l'expression aussi bien au pays natal qu'au pays d'accueil nouant ainsi un lien de plus entre la France et la Suisse. » Réabonnez-vous donc au plus tôt et faites abonner vos parents et amis.

Vous soutiendrez ainsi nos efforts et notre désir de les poursuivre toujours en mieux.

Le Messenger Suisse de Paris

LIVRES

Nous informons nos lecteurs que la date de réception des manuscrits pour le prix du roman de langue allemande (Prix Charles VEILLON 1955) sera close le 31 Décembre. — Les manuscrits doivent être adressés en triple exemplaire à

Charles Veillon-Preis
29c, avenue d'Ouchy, Lausanne

Les Editions SAINT-AUGUSTIN de St-Maurice (Dépositaire : SDEC, 23, rue Visconti, Paris-6^e) vous présentent pour les étrennes :

Service du Roy - 136 pages - broché 360, relié 550
Pat et Pouf - 160 pages - broché 360, relié 550
Zou - 240 pages - broché 360
La Chapelle aux Loups - 144 pages - broché 360, relié 550
Les Contes de Tante Berthe - 136 pages - broché 360, relié 550
Tony - 176 pages - broché 360, relié 550

Les Petits Robinsons du Moderne Palace - 200 p. - broché 360, relié 550

AU SUJET DES EXPLOSIONS THERMO-NUCLEAIRES ET DE LA LIMITATION GENERALE DES ARMEMENTS

Le 22 décembre 1954, le Grand Conseil neuchâtelois votait, après une longue discussion et à la majorité de ses membres, un postulat invitant le Conseil fédéral à poursuivre auprès des gouvernements étrangers « toutes démarches utiles en vue de la cessation des explosions thermo-nucléaires et de la limitation générale des armements ».

Le Conseil Fédéral a publié le 8 février le texte de la réponse qu'il a adressée le 4 février au Conseil d'Etat neuchâtelois. On y lit notamment :

Le Conseil Fédéral est conscient du danger que présentent pour les populations les perspectives d'explosions atomiques multipliées. Il est également convaincu qu'une limitation générale des armements servirait la cause de la paix à laquelle, en accord avec le peuple suisse, il est si profondément attaché. Les deux problèmes évoqués dans la résolution font déjà l'objet de discussions entre les grandes puissances et figurent à l'ordre du jour de différents organes des Nations-Unies.

La question des expériences atomiques a été soulevée au mois de juillet de l'année dernière au Conseil de tutelle. Une intervention du représentant de l'Inde, demandant la cessation des expériences atomiques sur les îles Marshall, et la discussion qui suivit, ont démontré combien certains pays réagissent vivement à de telles propositions lorsqu'ils estiment que ces essais sont une condition indispensable de leur défense. Le Conseil de tutelle a adopté, le 15 juillet 1954, une résolution déposée par la Belgique, la France et le Royaume-Uni recommandant aux Etats-Unis, autorité administrant le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, « au cas où elle estimerait nécessaire — dans l'intérêt de la paix et de la sécurité du monde — de poursuivre des expériences nucléaires dans le Territoire, de prendre toutes les précautions utiles ».

Le problème du désarmement est aujourd'hui soumis à l'examen de la Commission des questions politiques et de sécurité des Nations-Unies. Le 28 octobre 1954, cette commission a approuvé à l'unanimité un plan de discussions proposé par les cinq Etats membres du sous-comité du désarmement (Etats-Unis, Union Soviétique, Grande-Bretagne, France, Canada). Dans sa séance du 4 novembre, l'Assemblée générale a chargé le sous-comité de poursuivre l'étude des problèmes de l'interdiction des armes atomiques et du désarmement général.

Jusqu'au moment où une solution aura été trouvée au sein des Nations-Unies, ces deux questions continueront à faire l'objet de divergences et de polémiques entre les grandes puissances. Une intervention de la Suisse, même inspirée des plus hauts principes humanitaires, risquerait d'être interprétée comme un appui donné à l'une ou à l'autre des parties en cause. Une telle intervention paraîtrait d'ailleurs assez inopportune du moment que l'Organisation des Nations-Unies — dont la Suisse n'est pas membre — concentre précisément actuellement toute son attention sur la recherche de solutions à ces deux problèmes.

Nouvelles du Pays

VAUD. — Le Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne a présenté une très importante exposition : « Le mouvement dans l'art contemporain » et compte une centaine de peintures et une dizaine de sculptures de Severini, Balla, Russolo, Villon, Duchamp, Léger, Dufy, Picasso, Klee, Miro, etc...

Entre Vallorbe et Lausanne, se dresse le château de La Sarraz, vieille demeure féodale bien conservée et foyer vivant des traditions romandes. L'Association « Maison des Artistes » y présente cette année, un ensemble unique d'estampes japonaises des maîtres primitifs et classiques, du 17^e et du 18^e siècle, provenant de la collection de W. Boller, de Baden. Cette exposition révèle, en particulier, les peintres célèbres qui ont précédé les paysagistes du 19^e siècle, créant sans doute les œuvres les plus pures et les plus typiques de l'art japonais.

Entreprise Générale de Peinture

Tél. : Ellysées 79-16

MIROITERIE

DÉCORATION

F. MONA

ENCADREMENTS

VITRERIE

38, rue François-1^{er}, Paris-8^e

Royal-Sport

Spécialiste de la Raquette
et du Ski suisse

Equipement d'articles pour tous sports

12, rue des Capucines, PARIS (2^e)

Tél. : OPE 33.69

ENTREPRISE DE PEINTURE

HECTOR CELIO

200, Boulevard Voltaire, PARIS-XI^e

Tél. : ROquette 62.20

Devis Gratuits

Travail Soigné